



Compte-rendu du conseil d'école du 17/12/2020

Enseignants

Présents : Mme ALLAIN Julie, Mme BERTRAND Béatrice, Mme BOSTON Marie-Hélène, Mme CHARETIERS Virginie, Mme CLUIS Carole, Mme DELALONDE Valérie, Mme FISCHER Muriel, , Mme HEDDE Séverine, Mme JULLIOT Sylvie, , Mme LIGOUGNE Caroline, M. PERNUIT Sébastien, Mme PITTE-DUMENIL Laure, Mme PONTY Delphine, Mme RODRIGUES Laeticia, Mme SERRE Emmanuelle, Mme SPEYBROUCK Mélanie, Mme VAN-BOXSOM Marie.
RASED : Mme CHAMU Nathalie, Mme VIGNEUX Christelle.

Absente excusée : Mme GERVAIS Isabelle

IEN

Absent excusé : M. CORTES

Mairie

M. Didier CRETOT, maire

Mme Florence DAMERON, adjointe

Parents d'élèves

Présents : Mme BERBEY Laure, Mme CHERON Viviane, Mme JOLY Séverine, Mme LAFOSSE Héloïse, Mme LE BARS Céline, Mme MOUNGOMO Nadianne, Mme PERELLO Vanessa, Mme VEDIE Lucie.

Ordre du jour

- Bilan de rentrée, règlement intérieur
- Bilan du PPMS attentat et de l'exercice incendie
- Travaux et budgets
Équipement informatique, WIFI
Point COVID
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Mme Julie ALLAIN

Début de séance : 17h30

Mme Bertrand rappelle qu'en raison du protocole sanitaire, le conseil d'école doit durer une heure environ.

Bilan de rentrée

Effectifs à ce jour : 422 élèves, 12 de plus que l'an dernier.
5 classes maternelles, 11 classes élémentaire, un dispositif ULIS.

Classe	Enseignant	Effectif		ULIS
PS	Mme Charetiers		29	
PS/MS	Mme Hedde	15/14	29	
PS/MS	Mme Perrine remplacée par Mme Ponty	12/16	28	
MS/GS	Mme Boston	17/10	27	
GS	Mme Fischer		25	
CP	Mme Speybrouck		22	
CP	Mme Cluis		23	
CP/CE1	Mme Gervais	12/7	19	1
CE1	Mme Pitte-Dumenil		24	
CE1	Mme Delalonde		24	1
CE2	Mme Joos remplacée par Mme Rodrigues		27	1
CE2	Mme Julliot		27	2
CM1	Mme Allain		30	1
CM1	Mme Van Boxsom		30	1
CM2	Mme Ligougne		23	2
CM2	Mme Serre		23	3
ULIS	M Pernuit			12
			410	
TOTAL			422	

Les nouvelles collègues : Mme Perrine (PS/MS) remplacée par Mme Ponty, Mme Speybrouck (cp) et Mme Rodrigues qui remplace Mme Joos en CE2.

Mme Chamu qui remplace Mme Pinel en tant que psychologue scolaire.

Plusieurs AESH interviennent auprès des élèves de l'école :

Mme Mouillard en ULIS, Mme Lacroix, Mme Bouillette, Mme Burel, Mme Habib, Mme Ocana, Mme Alcalbe.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est reconduit si tous les membres sont d'accord. Le règlement de l'école et de la restauration scolaire sont semblables.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Elections des représentants.

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance comme l'autorise l'arrêté du 19 août 2019, après décision en conseil d'école du juin 2020. Nous avons eu 18% de participation. Les représentants des parents ont été élus avec 68% des voix.

Bilan PPMS et exercice incendie

Le premier exercice incendie a été réalisé le 29 septembre. Les enseignants n'étaient pas prévenus. Il y en aura un par trimestre.

Il s'est bien déroulé dans l'ensemble, l'évacuation a mis entre une minute et deux minutes trente suivant les classes.

En maternelle, en raison des travaux, pas d'alarme incendie.

Un test a été fait dans les Algeco, seule l'alarme située devant la classe de Mme Charetiers a été déclenchée.

Mme Fischer et Mme Cluis qui se trouvent dans le bâtiment situé en face n'ont pas entendu.

Les pompiers qui ont effectué une visite des locaux nous ont assuré qu'il n'était pas nécessaire que l'alarme soit entendue d'un bâtiment à l'autre.

Le PPMS risques majeurs (produits dangereux) a été reporté au mardi 16 février 2021 à 10h00.

Le PPMS attentat-intrusion a été réalisé le 11 décembre. Il a été mis à jour en début d'année, chaque classe à une pochette reprenant toutes les informations, un groupe de contacts a été constitué afin de prévenir l'ensemble de l'équipe au plus vite par sms. Le scénario proposé était une intrusion par l'avenue, repérée par la directrice. Toutes les classes devaient se confiner.

L'alerte a été donnée par SMS aux collègues, à la cantine et par alarme sonore.

Constats :

- les élèves réagissent bien et suivent les consignes données.
- l'alerte par SMS n'est pas satisfaisante ;
- l'alerte par alarme sonore manuelle est inadaptée en situation d'intrusion ;
- certaines portes ne ferment pas à clé, il faut donc se barricader avec des meubles lourds ;
- la hauteur des grilles et la multiplicité des accès rendent l'école peu sécurisée face à une intrusion.

Le DUER met en évidence ses risques, Mme Bertrand regrette de ne pas avoir pu rencontrer la mairie à ce sujet.

M Crétot est favorable à l'installation d'une sonorisation de l'école qui servirait pour les récréations et les PPMS.

Projets pédagogiques

En maternelle, des projets autour du portrait mais aussi dans le cadre des concours Cherch'Eure sont menés.

Un partenariat avec le musée et un projet en EPS sont prévus ainsi qu'une participation à Math'Eure.

Des décroissements sont prévus et seront mis en place dès que la situation sanitaire le permettra.

Une intervention cirque a eu lieu en CE2 et CM1.

Plusieurs projets en EPS démarreront à partir de janvier en élémentaire.

Tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle de cirque en extérieur au mois de mai.

Coopérative scolaire

Tous les enseignants ont un compte sur lequel ils déposent leur coopérative de classe.

Il existe une coopérative d'école gérée par Madame Bertrand.

Les fonds sont utilisés pour tous les projets pédagogiques (sorties, achats de matériel pour le sport et la récréation, matériel de jardinage...).

La mairie a accordé un budget de 10 900 euros versés sur ce compte.

Le bilan financier arrêté au 31 août 2020 faisait état d'un solde créditeur de 23300 euros (les 10 900 euros de budget versés par la mairie en juillet 2020 sont inclus).

Le bénéfice de la vente des photos devra être ajouté.

Le montant est important en raison du confinement de l'année dernière et de l'interdiction des sorties.

Le spectacle de cirque sera pris sur ce budget.

Les comptes ont été vérifiés par Mme Vigneux, RASED.

Travaux

Suite à l'incendie en maternelle, des travaux ont été réalisés très rapidement, une classe mobile a été louée par la mairie pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les élèves.

Les travaux sont terminés, les élèves et les enseignants pourront retrouver leur classe début janvier.

Le sol de la petite salle située près de la grille d'entrée de la maternelle était très endommagé mais l'assurance a refusé de le prendre en charge. La mairie a décidé de remplacer le sol à ses frais.

M Crétot rappelle que le coût des travaux est de 200 000 euros avec un reste à charge pour la mairie de 20 000 euros.

Seul le mobilier de la classe de Mme Hedde a été commandé cet été pour un montant de 4500 euros. Aucune commande n'avait été faite pour la classe de Mme Boston.

Mme Bertrand a demandé à rencontrer Mme Dameron pour évoquer plusieurs points concernant les budgets pour l'école. Elle a rencontré M Crétot et Mme Dameron vendredi dernier.

Elle leur a fait part de son incompréhension concernant le remplacement du mobilier d'une seule des deux classes. Elle regrette de ne pas avoir eu d'informations à ce sujet.

Mme Dameron a informé Mme Bertrand lundi dernier qu'une commande de mobilier allait être réalisée pour la classe Mme Boston. Cette commande a été réalisée le 15 décembre.

L'équipe rappelle que la cour de CP/CE1 nécessiterait des travaux de réaménagement, les jeux manquent et ceux qui s'y trouvent sont en bois, très glissants donc dangereux en cas de chute puisqu'il n'y a pas de revêtement adapté au sol.

Equipement informatique et budget

L'équipe avait émis le souhait que tous les classes soient équipées en vidéoprojecteur, s'agissant d'un gros budget pour la mairie, l'équipement était envisagé sur 3 ans.

Lors du dernier conseil d'école, l'équipe a appris que l'ancienne équipe municipale avait voté l'achat d'un seul vidéoprojecteur, une imprimante sur les deux demandées et un ordinateur portable.

La demande était de trois vidéoprojecteurs et deux imprimantes.

Mme Dameron avait exprimé, lors du dernier conseil d'école, son souhait de faire au mieux pour tendre vers la demande des enseignants. Mme Bertrand avait précisé qu'un vidéoprojecteur supplémentaire serait plus utile que l'ordinateur portable (choix de l'ancienne équipe), sachant que le coût est le même.

A ce jour, aucun équipement informatique n'a été commandé.

Le 14 décembre, Mme Bertrand a été informée par Mme Dameron qu'un seul vidéoprojecteur et une imprimante seraient achetés, ni l'ordinateur portable dont l'achat avait été voté, ni le vidéoprojecteur en remplacement ne seront achetés.

L'équipe rappelle à la mairie combien l'équipement en vidéoprojecteur est important pour l'enseignement.

Ils se sont avérés très utiles durant la période post confinement.

Mme Dameron signale qu'il reste beaucoup d'argent sur la coopérative et qu'il pourrait être utilisé pour l'achat de matériel informatique, Mme Bertrand rappelle que cela est interdit.

Mme Bertrand précise que toutes ces demandes sont faites dans l'intérêt des élèves de Gravigny.

M Crétot nous indique qu'il est attentif au besoin en vidéoprojecteur et qu'il souhaite que 3 ou 4 classes soient équipées durant cette année scolaire.

Un PC volé sur les deux sera remplacé et un second vidéoprojecteur sera acheté en remplacement du PC prévu par l'ancienne municipalité. Une imprimante sur les deux sera achetée.

La mairie fera le maximum sur les budgets 2021.

Concernant le WIFI, une partie des classes de maternelle et une classe de CP n'en bénéficient pas, Mme Bertrand demande qu'une prise RJ45 soit installée dans le local de la photocopieuse.

Mme Bertrand a demandé si le budget « père Noël » pouvait être utilisé autrement (achat d'un jeu collectif pour la classe, choisi par les élèves et l'enseignant et offert à Noël).

M Crétot précise que si les enseignants souhaitent utiliser ces budgets différemment, ils doivent faire une demande sous forme de projet, l'idée d'utiliser le budget pour l'achat collectif d'un jeu choisi par les élèves et l'enseignant lui semble une idée intéressante.

Mme Bertrand rappelle que Mme Dameron a proposé que ce budget soit utilisé pour un repas amélioré à la cantine.

La réaffectation des budgets est demandée par l'équipe dans l'intérêt des élèves.

Mme Bertrand demande si le budget non utilisé pour la piscine pourrait servir à mener des projets en EPS pour les élèves concernés. M Crétot répond que les crédits doivent être utilisés pour l'action définie au départ.

Le budget ne sera pas réaffecté. La mairie souhaite savoir ce qu'elle finance, les enseignants doivent proposer leurs projets à la mairie.

Mme Bertrand précise que c'est l'IEN qui valide les projets pédagogiques.

Concernant le budget piscine, non utilisé depuis mars 2020, il a été utilisé par la mairie pour amortir d'autres dépenses.

Concernant la piscine, les parents, la mairie et les enseignants sont d'accord sur l'importance de la piscine.

M Crétot rappelle que l'Education nationale rend la piscine obligatoire mais ne donne aucun moyen aux municipalités qui doivent assurer le coût financier.

L'accès à la piscine de la base 105 semble compliqué et aller à Louviers reviendrait très cher.

Il n'y a plus de créneaux à Evreux.

M Crétot nous propose de lui faire une demande de séances de piscines à Evreux et il fera son maximum pour obtenir des créneaux.

Mme Pitte précise que le projet de l'équipe était d'offrir aux élèves qui n'ont pas pu aller à la piscine des séances sur le thème de la course d'orientation avec la participation d'un intervenant qualifié.

M Crétot dit que le projet sera sans doute financé.

Mme Mougomo demande quels seront les critères de choix de la mairie concernant les projets.

M Crétot répond que la mairie n'évaluera pas les projets mais souhaite avoir des informations sur la façon dont les budgets sont dépensés.

Concernant la répartition des budgets par action, M Crétot nous indique être d'accord pour que le fléchage des budgets soit retravaillé. Mme Bertrand prendra rendez-vous avec Monsieur le maire.

Point COVID

Le protocole est allégé mais toujours présent, les élèves doivent se laver les mains régulièrement.

Ils doivent porter un masque dès le CP.

Toute personne entrant dans l'école doit porter un masque et se désinfecter les mains.

Les réunions doivent se faire par téléphone ou en visio de préférence.

Les classes doivent être désinfectées chaque jour. Les poignées de porte, interrupteurs et autres endroits fréquemment touchés par les élèves doivent être désinfectés plusieurs fois par jour.

Les enseignantes de maternelle s'interrogent sur la désinfection des locaux lorsque les ATSEM sont absentes, puisqu'elles ne sont jamais remplacées qu'elles soient malades ou en stage.

Dans ces cas-là, le ménage et la désinfection ne sont pas faits.

M Crétot va s'en occuper, il souhaite que les ATSEM soient remplacées.

Restauration scolaire

Durant l'heure de restauration scolaire, les enfants s'ennuient et on constate de nombreux conflits, une animation permettrait sans doute d'éviter certains problèmes, de plus, en raison des contraintes liées au protocole sanitaires, il n'y a plus de jeux tels que cordes à sauter, balles, élastiques.

Mme Pitte propose que le centre social intervienne pour proposer des animations sur le temps de restauration si c'est possible.

M Crétot indique qu'il est difficile de recruter des animateurs sur des temps courts.

Mme Dameron demande que les enseignants signalent à la mairie les sorties scolaires pour le décompte des repas, elle trouve qu'il y a beaucoup de gâchis alimentaires liés aux absences.

Mme Bertrand répond que la mairie est avertie à l'avance des sorties, il y a pu avoir un ou deux oublis mais aucun récemment.

Mme Ligogne précise que depuis que Mme Dameron est élue, il n'y a eu aucune sortie scolaire en raison du coronavirus donc aucun oubli.

Questions des parents d'élèves

- La cantine :

- Pourquoi n'y a-t-il plus d'affichage pour les grands ? La mairie va se renseigner et rectifier.
- Quelle est l'organisation de la cantine actuellement ? Changements ? Le service se fait sur plateau, c'est plus rapide, les enfants attendent moins à la cantine, le service ne prend plus de retard.
- Est-ce toujours le même fournisseur ? Va-t-il changer ? Il s'agit d'un contrat sur plusieurs années, pour l'instant, c'est le même fournisseur.
- Comme nous l'avons exprimé l'année dernière, nous souhaitons avoir accès à la cantine. Quand est-ce possible ? C'est possible, sur demande à la mairie et avec un nombre limité de parents (2) pour ne pas perturber le service et respecter les contraintes sanitaires.
- Les jeux achetés et rangés au sous-sol ont-ils été retrouvés ? Les jeux sont au sous-sol mais pas utilisés en raison des contraintes sanitaires.

- Travaux :

- Calendrier ? (maternelle, toiture et gouttières) Les travaux ont été réalisés. La réfection de la salle de restauration en élémentaire sera réalisée en 2021, la peinture sera refaite et les dalles de plafonds seront changées.

- Sécurisation de l'école :

- Double accès ? M Crétot souhaite supprimer l'accès côté avenue A Briand, seuls les enseignants et les véhicules de services pourrait passer par cet accès. Un chemin communal serait créé ailleurs. L'entrée se ferait par le côté complexe sportif. M Crétot sécuriserait le trajet pour inciter les parents à venir à pied.
- L'accès à la maternelle restera où il est, M Crétot indique que le portail sera remplacé. L'éclairage public sera modifié
- Bac à sable ? Mme Bertrand précise que la demande a été faite auprès de la mairie pour que celui-ci soit condamné et remplacé par des tables à sable.

Fin de séance : 19H30

Mme Béatrice BERTRAND
Présidente du conseil



Mme Julie Allain
Enseignante

